

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

- 1. Raison sociale (nom) et siège des sujets transférants:
 Philos Caisse maladie-accident fondation, Martigny
 SUPRA Fondation, Lausanne
 Avenir Assurances, Assurance maladie et accidents
 fondation, Martigny
 Easy Sana fondation, Martigny
 Mutuel Assurances fondation, Martigny
 Fondation Mutuelle, Sion
- 2. Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant: **Fondation Groupe Mutuel, Martigny**
- 3. Publication de la fusion: 18.04.2018
- 4. Echéance du délai de déclaration des créances: **3 mois après les effets juridiques de la fusion**
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Au siège de la Fondation Groupe Mutuel, c/o Groupe Mutuel, Rue des Cèdres 5, Case postale, 1919 Martigny
- 6. Indication: Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
- 7. Remarques: Fusion par combinaison

Département fédéral de l'intérieur DFI Secrétariat général SG-DFI Surveillance fédérale des fondations 3003 Bern

04177503

